



## Comité Directeur du 9 septembre 2005

Présents : Jacques Bettenfeld, Francis Arnault, Jean-Pierre Feuillan, Georges Format, Claude Scarsi, Jacques Taillefer, Claude Perruchet, Alain Koubi, Monique Ansquer, Jean-Charles Bouillot, Claude Bouligaud, Pierre-Michel Ferry, François Garcia, Michel Grout, Jean-Claude Moreau, Michel Persiaux

Excusés : Laurent Jançon, Jean Laterrot

Assistent : Joël Delplanque, Jean Férygnac, Francis Serex, Philippe Bana, Olivier Mangin

sous la présidence de André Amiel

La séance est ouverte à 17h30, au siège de la FFHB.

1 – Le procès verbal de la réunion du Comité Directeur du 13 mai 2005 est adopté.

2 – Le Comité Directeur adresse ses plus vives félicitations à l'équipe de France Jeunes féminines et à son encadrement pour la troisième place brillamment obtenue au championnat d'Europe.

3 - Suite au décès de Dominique Butet, ancien Président de l'AC Boulogne Billancourt, le Comité Directeur adresse à sa famille et à ses proches ses plus sincères condoléances.

4 – Communication - Marketing

Jean-Pierre Feuillan fait le bilan des quatre dossiers en cours :

- l'Artisanat : après une dernière rencontre entre le Président de la FFHB et le Président du Fonds National de promotion et de Communication de l'Artisanat, une conférence de presse se tiendra le 20 septembre prochain au cours de laquelle le partenariat entre la FFHB et l'Artisanat sera présenté et le contrat signé. Le volet « terrain » de ce partenariat en est le point essentiel pour l'Artisanat (information des jeunes sur les formations et les métiers de l'artisanat à l'occasion de manifestations) et doit donc faire l'objet d'une sensibilisation générale. Francis Arnault, Bernard Gallet, Bruno Rolland et Alexis Bertin mèneront cette action. Les Présidents de la FFHB et du FNPCA interviendront également lors de la prochaine réunion du Conseil des Présidents de Ligue (14 – 16 octobre prochains).

- Kraft Foods : le bilan des actions conduites au cours de la première année (Bretagne et Languedoc-Roussillon) ayant été jugé de façon très positive, la généralisation à l'ensemble des Ligues est prévue au cours des deux prochaines années. Un appel à projet a été lancé pour que chaque Ligue organise un rassemblement des entraîneurs des catégories concernées (moins de 16 ans et moins de 14 ans). Les kits pédagogiques nécessaires à cette opération de sensibilisation seront distribués. Un représentant de Kraft Foods France, dont le Président sera présent au Tournoi International de Paris - Ile de France féminin, interviendra lui aussi lors de la prochaine réunion du Conseil des Présidents de Ligue.

- Sport + : la finalisation des contrats (droits de retransmission télévisuels et droits marketing) est en cours et devrait aboutir mi- octobre.

- But : les échéances sont le prochain forum de l'arbitrage (6 octobre) et les journées de l'arbitrage qui suivront. Par ailleurs, But s'impliquera désormais dans la formation des Jeunes Arbitres.

## 5 – Relations ministérielles et internationales

5.1 – En réponse à un courrier du Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative relatif à l'avenir et aux missions de la Préparation Olympique, la FFHB a redit son attachement à l'existence d'une structure stable et opérationnelle au service de tous (Fédérations, CNOSF, Ministère) et en charge de l'animation et du suivi du haut niveau et de son renouvellement. Cette position est justifiée par l'âpreté grandissante de la compétition internationale, les besoins d'échanges et de mutualisation des expériences dans tous les secteurs, et l'environnement propre aux Jeux Olympiques. Une clarification des compétences et des rôles de tous les acteurs, en particulier le CNOSF, est toutefois nécessaire et constitue un préalable à une redéfinition des missions de l'actuelle Préparation Olympique.

5.2 – André Amiel et Philippe Bana rendent compte au Comité Directeur du déroulement de la réunion du Conseil Exécutif de l'IHF qui a abouti à la désignation de la France pour organiser le championnat du Monde féminin de 2007. Le Comité Directeur adresse ses plus vifs remerciements à Jean Brihault, François Garcia et Philippe Soubranne pour tout le travail effectué en amont de cette réunion, et aux membres de la délégation, en particulier Véronique Pecqueux-Rolland et Daniel Costantini pour leurs interventions déterminantes lors de cette réunion.

## 6 – Organisation du Mondial 2007

André Amiel et Philippe Bana présentent les grands principes qui pourraient être retenus pour l'organisation du Mondial féminin 2007, dont les dates prévues sont du 2 au 16 décembre 2007. Ils rappellent d'abord que l'engagement pris par la FFHB auprès de l'IHF est d'organiser le meilleur événement de l'histoire pour le Handball féminin. Cette organisation s'appuiera sur les valeurs du Handball et devra constituer un outil de développement.

Comme pour le Mondial masculin 2001, il s'agira d'un véritable challenge pour tout le Handball français, avec un triple enjeu : un enjeu d'organisation, un enjeu de développement et un enjeu sportif.

L'enjeu d'organisation concerne :

- les structures nationales (comité national d'organisation, comité de direction, direction opérationnelle) et locales (comités locaux d'organisation et cellules opérationnelles), avec une réelle féminisation ;
- la planification de l'ensemble des tâches ;
- le choix des sites (échancier, cahier des charges, appel à candidatures, ...) ;
- un certain nombre de défis (financement, homogénéité des sites, salles pleines, accueil des nations, fête, sécurité, communication, organisation d'une compétition « parallèle » pour les jeunes filles de tous les continents, ...).

L'enjeu du développement concerne avant tout l'évolution du Handball féminin français (relations avec le monde économique et les collectivités locales, notoriété et médiatisation, nombre de licenciées, intégration des clubs de D1 à la LNH, développement des centres de formation, ...).

L'enjeu sportif est de préparer et d'organiser la réussite de l'équipe de France pour qu'elle se qualifie aux Jeux Olympiques de Pékin.

## 7 – Instances statutaires et fonctionnement institutionnel

7.1 – En référence au souhait exprimé par le Bureau Directeur lors de sa réunion du 18 juillet (voir procès verbal, point 4.1), Alain Koubi rappelle qu'une réunion doit être organisée en début de saison entre tous les acteurs fédéraux concernés par le fonctionnement du Jury d'appel pour évoquer toutes questions relatives à la conduite des procédures disciplinaires et d'examen des réclamations et litiges et, éventuellement, proposer des modifications réglementaires pour l'assemblée générale fédérale d'avril 2006. Par ailleurs, le Président André Amiel et Jacques Bettenfeld rencontreront les membres du Jury d'appel à l'occasion d'une de leurs prochaines réunions.

7.2 – La visite du site de Seignosse n'ayant pu être faite, et des informations complémentaires étant toujours en attente de la part de la Ligue de Franche-Comté pour le site de Besançon, le choix du lieu des assises du Handball est repoussé à la réunion du Bureau Directeur du 16 octobre. Un sondage d'opinion réalisé par une société spécialisée est en cours de préparation pour se dérouler courant novembre 2005 et obtenir les résultats début 2006. Ce sondage comportera deux volets, correspondant à deux cibles : grand public et licenciés.

7.3 – La date de la prochaine réunion du Conseil des Présidents de Comité n'est toujours pas définitivement arrêtée : des études sont en cours par les représentants des Présidents de Comité pour qu'elle se déroule pendant le championnat d'Europe masculin en Suisse.

7.4 – Claude Perruchet rappelle les principales échéances pour la préparation de la prochaine assemblée générale fédérale (article 13 des règlements généraux) : vœux des Ligues avant le 15 octobre 2005, propositions des commissions pour 31 décembre, synthèse à la réunion du Comité Directeur du 10 février, validation par le Conseil d'Administration du 3 mars.

7.5 – Des dysfonctionnements dans la préparation de l'annuaire fédéral 2005 - 2006 ont conduit à la diffusion de textes erronés concernant l'article 63 des règlements généraux (joueurs étrangers), pour lequel un erratum a été diffusé en même temps que l'annuaire, les chapitres 7 et 14 des règlements particuliers des compétitions nationales (coupes de France masculine et féminine) dont les nouveaux textes ont été diffusés dans le Handinfos n° 350 du 6 septembre 2005, et les chapitres 11 et 12 des règlements particuliers des compétitions nationales (championnats de France N2 et N3 féminines) dont les nouveaux textes seront diffusés dans le Handinfos n° 351 du 13 septembre 2005.

## 8 – Technique – Développement – Formation - Emploi

8.1 – Philippe Bana dresse un premier bilan des compétitions qui se sont déroulées pendant l'été.

L'équipe Juniors féminines termine à la 17<sup>ème</sup> place du championnat du Monde en République Tchèque, avec trois victoires, dont une au tour préliminaire sur la Norvège (20-19) qui sera troisième, et six défaites. Ce résultat ne reflète toutefois pas la valeur de cette équipe.

L'équipe Juniors masculins termine à la 14<sup>ème</sup> place du championnat du Monde en Hongrie, avec trois victoires et cinq défaites.

L'équipe Jeunes féminines termine à la 3<sup>ème</sup> place du championnat d'Europe en Autriche, avec cinq victoires, un match nul et une seule défaite en demi-finale. Elle se qualifie ainsi pour le championnat du Monde 2006. C'est un excellent résultat obtenu par Pierre Mangin et ses joueuses, au-delà des objectifs fixés.

8.2 – Francis Arnault, Joël Delplanque et Alain Koubi font un compte rendu du colloque Développement - Emploi - Formation qui s'est déroulé du 26 au 28 août en Poitou - Charentes. Les Ligues « pilotes » de Bretagne et Poitou - Charentes y ont présenté aux dix autres Ligues présentes leur expérience de la démarche « DFE », ses leviers de mise en œuvre et les obstacles à surmonter. Cette démarche privilégie l'organisation en réseau et associe étroitement les compétences qu'elles soient issues de salariés ou de bénévoles rassemblés au sein d'une même équipe. Il apparaît maintenant que l'évolution qu'elle préconise semble incontournable pour promouvoir les projets associatifs de chaque structure et revitaliser l'engagement bénévole au sein de la FFHB. L'intérêt de son extension progressive a d'ailleurs été relancé par la signature en juillet 2005 de la Convention Collective du Sport. La Fédération va donc poursuivre son travail en améliorant les outils de communication concernant ce secteur et en allant à la rencontre des Ligues pour les accompagner dans leur démarche ou la promouvoir là où c'est nécessaire.

## 9 – Affaires juridiques

9.1 – A l'issue de l'audience de conciliation du 31 août concernant la demande formulée par le club Handball Metz Moselle Lorraine d'annulation de la décision du jury d'appel de la FFHB du 12 août, le conciliateur a confirmé que la décision du jury d'appel était logique et réaliste. Il a également constaté les éléments nouveaux apportés depuis le 12 août par le club, éléments susceptibles de restaurer la situation financière du club : réduction de la masse salariale, attribution de subvention exceptionnelle, augmentation des recettes de partenariat privé, souscription populaire, échelonnement des dettes sociales et prud'hommale. Dès lors, le conciliateur a proposé à la FFHB la réintégration du club Handball Metz Moselle Lorraine en première division féminine pour la saison 2005 – 2006. La FFHB a accepté cette proposition, sous la condition impérative du respect d'un contrôle de gestion renforcé, qui comprend notamment la présence d'un responsable fédéral aux réunions du conseil d'administration du club.

9.2 – Comme il s'y était engagé à l'assemblée générale de Montpellier, le Président André Amiel a adressé un courrier aux Ligues, aux Comités et aux administrateurs de la Fédération sur l'évolution de la situation des placements, effectués en 2002 et 2003 et qui sont apparus à risques au cours de l'exercice 2004. La brigade financière de Paris, avec laquelle la Fédération est en relation permanente, suit le dossier, en étroite liaison avec celle de Poitou – Charentes.

9.3 - Suite à un accident subi lors d'un match de Handball en 1988, Mlle C. avait assigné la FFHB pour obtenir réparation de son préjudice, considérant que la FFHB ne l'avait pas suffisamment informée des garanties offertes par le contrat d'assurance fédéral. Après deux arrêts de cassation, en 1997 puis 2002, la cour d'appel de Toulouse vient, par arrêt du 6 septembre 2005, de débouter Mlle C. de ses demandes à l'encontre de la FFHB. La cour a, en effet, jugé que le préjudice causé à Mlle C.

ne pouvait être qu'une perte de chance, dont elle ne rapporte cependant pas la preuve. La cour déboute également la compagnie d'assurance de sa demande de dommages et intérêts à l'encontre de la FFHB.

## 10 – Relations avec les Ligues et les Comités

10.1 – Francis Arnault fait une synthèse des comptes rendus des assemblées générales de Ligue rédigés par les différents délégués, dont il fait ressortir les points particuliers suivants :

- la participation des clubs est généralement importante, sauf dans deux Ligues : PIFO (où c'était seulement la deuxième assemblée générale concernant l'ensemble des clubs) et Poitou – Charentes (où les clubs départementaux ne participent pas à l'assemblée générale régionale) ;
- le projet fédéral adopté en novembre 2004 fait l'objet d'une large adhésion ;
- plusieurs Ligues ont créé leur propre fons pour l'emploi ;
- quasiment partout, beaucoup de travail est fait et d'énergie dépensée pour le développement ;
- des sujets de questionnement récurrents sont identifiés : tarifs, obligations, arbitrage ;
- quelques « oppositions » locales se manifestent parfois (un club, un Comité).

Il propose ensuite quelques aménagements pour rendre plus « performante » la présence du délégué fédéral aux assemblées générales des Ligues.

10.2 – Olivier Mangin fait le point de situation en Guyane. Suite à la liquidation judiciaire de la Ligue, une nouvelle structure va être créée pour organiser le Handball dans le département. Une assemblée générale constitutive doit se tenir le 22 octobre prochain suivie d'une assemblée générale électorale.

10.3 – Constatant qu'aucun club n'est affilié, qu'aucune licence n'a été enregistrée en 2004 - 2005 et qu'il n'y a aucun signe d'activité associative (Bureau Directeur, Conseil d'Administration, Assemblée Générale), un courrier a été adressé à la Ligue de Wallis et Futuna pour l'informer qu'à défaut de contacts rapides, elle serait considérée comme en sommeil.

10.4 – Constatant qu'aucun club n'est affilié, que les licences sont des licences propres à la « Fédération Tahitienne de Handball » et qu'il n'y a aucun signe d'activité associative (Bureau Directeur, Conseil d'Administration, Assemblée Générale), un courrier a été adressé à la Ligue de Polynésie pour l'informer qu'à défaut de contacts rapides, il serait considéré que la Polynésie ne souhaite plus constituer une Ligue régionale de la FFHB.

10.5 – La réunion annuelle FFHB / Ligues d'outre – mer se tiendra du 10 au 16 janvier 2006 en Martinique.

10.6 – Tous les bilans 2004 des Ligues métropolitaines ont été reçus. Une première analyse, effectuée par Claude Scarsi, montre que leur situation financière est globalement satisfaisante.

## 11 – Relations avec les commissions – Thèmes transversaux

11.1 - Georges Format rappelle les contours de sa mission en soulignant l'objectif de mise en synergie des commissions fédérales dans leur fonctionnement. Afin de mettre en place les conditions nécessaires à une pleine efficacité, il sollicitera auprès de chaque commission l'inventaire des chantiers et les objectifs qui en sont dérivés. Il sera ainsi possible de conduire une évaluation des résultats à l'aide des indicateurs utilisés pour poursuivre les projets selon les stratégies prévues ou de les corriger en fonction des résultats obtenus. Pour donner tout son sens à cette action, l'échange le plus fonctionnel avec les acteurs concernés sera une garantie de réussite. Les bilans dressés permettront d'élaborer les évolutions réglementaires induites par les constats établis.

11.2 - En ce qui concerne les thèmes transversaux, une réunion regroupant les pilotes s'est tenue ce jour. Elle a permis de faire le point sur l'avancement des dossiers, d'identifier les difficultés rencontrées et de définir les priorités retenues pour la saison en cours.

Ainsi, les obligations demeurent la priorité essentielle et l'objectif est de finaliser un projet qui sera l'objet d'un consensus général, reconsidérant les buts poursuivis, les modes de fonctionnement, les évaluations, les échéanciers.

À ce thème affiché comme essentiel, les participants ont ajouté d'autres projets dont il est possible d'estimer qu'ils seront proposés à la prochaine assemblée générale fédérale, même si tous ne seront pas totalement aboutis, mais présenteront une amélioration des domaines considérés.

Il s'agit des thèmes suivants :

- Proportionnalité hommes / femmes dont on sait que les échéances sont fixées en 2008.
- Cumul de mandats dont la limitation autorisera l'insertion dans l'institution fédérale et ses structures déconcentrées de nouvelles compétences, s'ajoutant à celles en place.
- Réorganisation des vœux et, plus généralement, du déroulement des assemblées générales fédérales dans le souci d'une plus grande fonctionnalité, au regard des procédures préalables utilisées.

- Intercommunalité dont les principes doivent être connus, certes, de tous les responsables, mais qui sont un outil très précieux au développement de notre activité par la connaissance maîtrisée des responsabilités exercées par les EPCI.

Bien entendu, d'autres thèmes pourront, éventuellement, être déclinés dans des délais plus précoces dès lors que le dossier intéressé connaîtrait une finalisation anticipée.

Une prochaine réunion des pilotes se tiendra le 4 novembre pour préciser les contenus des projets et élaborer une rédaction initiale soumise aux analyses des structures fédérales.

## 12 – Arbitrage

12.1 – Le Comité Directeur adresse ses félicitations au binôme Nordine Laraar – Laurent Reveret pour sa prestation au championnat du Monde Juniors masculins, en particulier pour avoir été choisi par l'IHF pour arbitrer la finale.

12.2 – Le lancement de la saison a été marqué par l'utilisation d'un nouveau type de tests physiques pour les arbitres et par la mise en place des nouvelles règles. Une de ces nouvelles règles, concernant les couleurs de maillot des gardiens de but, peut laisser présager quelques difficultés d'ordre logistique pour les clubs. Un texte commun COC – CCA pour la mise en œuvre de cette règle sera prochainement diffusé.

12.3 – Les journées de l'arbitrage (opération But) concerneront cette année une cinquantaine de sites.

12.4 – Des échanges avec des fédérations étrangères sont en préparation et concerneront les divisions D1 et D2 masculines et D1 féminine. Ces échanges, dont les premiers se feront avec la Suisse, seront réglés par des conventions entre les fédérations.

## 13 – Développement

Jean- Charles Bouillot présente les objectifs de la commission à la suite de sa réunion de juillet 2004 (annexe 1).

## 14 – Gestion - Comptabilité - Finances

14.1 – Alain Koubi présente un bilan de l'exécution budgétaire au 31 juillet 2005 (annexe 2).

14.2 – Olivier Mangin rend compte de la négociation en cours avec l'Hôtel Campanile du Kremlin - Bicêtre.

La séance est levée à 22h.

Claude PERRUCHET



Secrétaire Général

André AMIEL



Président de la FFHB

**Le Club au 30 - 6 -04**  
en compétition sans les actions dans les écoles

Moins de 9	<b>5</b>	<b>1 école de Hand</b>	<b>Action de renforcement</b>
DE 9 à 11	<b>15</b>	<b>1 équipe -11</b>	<b>Action de fidélisation</b>
12 à 15	<b>27</b>	<b>2éq M + 1 éq F</b>	<b>Action forte de fidélisation</b>
16 à 18	<b>13</b>	<b>1 éq M</b>	<b>Offre diversifiées de pratique</b>
de 19 à 35	<b>25</b>	<b>2 éq séniors</b>	
> 35 ans	<b>6</b>	<b>1 groupe Loisirs</b>	
Dirigeant	<b>7</b>		

- 1- Action de renforcement chez les moins de 9 à travers le produit étudié par la FFHB
- 2- Action de fidélisation envers les adolescent et plus particulièrement les adolescentes
- 3- Diversifier notre offre de pratique notamment non compétitive

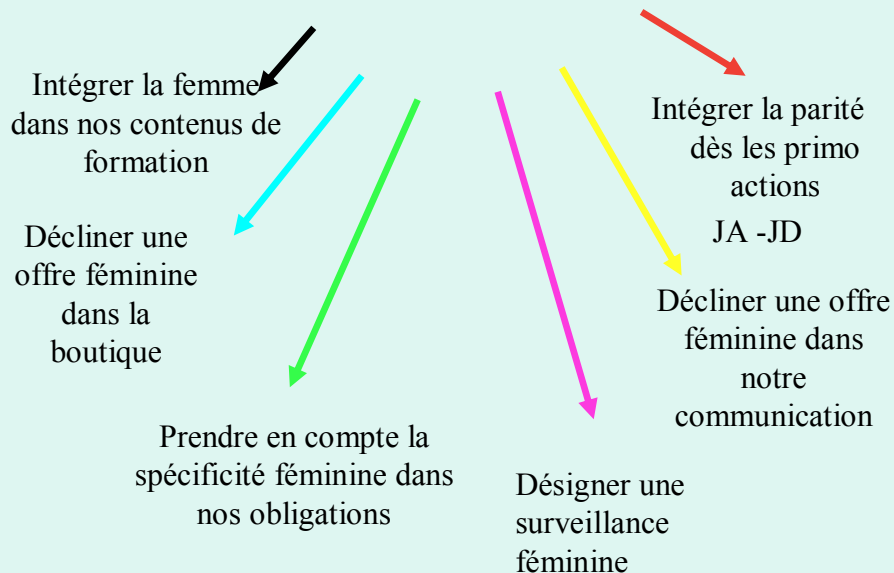
**Augmenter de manière significative le nombre de clubs par une mobilisation nationale**

1- Action de renforcement chez les moins de 9  
à travers le produit étudié par la FFHB

Action d'évaluation grandeur nature pour un  
lancement national Septembre 2006

Continuer nos efforts en direction des moins  
de 12 (Quinzaine, Grands stades, Journées  
portes ouvertes)

## 2- Action ... les adolescentes



### 3- Diversifier notre offre de pratique notamment non compétitive

Envers les adultes et les adolescents

Développer le Sandball

Préciser la pratique non compétitive

Augmenter de manière significative le nombre de clubs par une mobilisation nationale

Aucune disparition de club  
« Les signaux d'alertes »

Un projet pour chaque structure en 2008

Proposer un challenge des comités

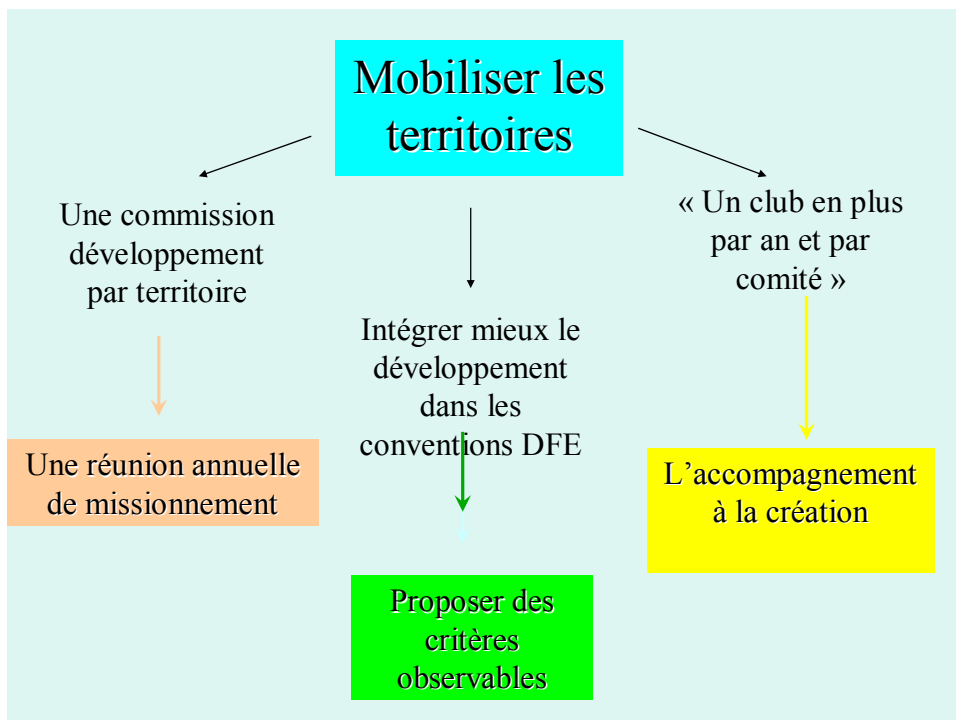
Le club départemental

Une action de développement dans le cursus de chaque cadre en formation

Licence « Dirigeant » prise en charge par les structures

L'écoute des ados





Annexe 2

**SUIVI BUDGETAIRE EXERCICE 2005 - SITUATION 31/07/05 COMPAREE AVEC AOUT 04**

		CHARGES						
N°	Activités	B 2005	R 2005 n	Ecart	% de réalisation	R 2004 m+1	Ecart R05 / R04 m+1	Var en %
1	MJS - Performance	3 801 758 €	1 806 916 €	-1 994 842 €	48%	2 289 075 €	-482 159 €	-21%
2	MJS - Organisation & Développement	3 328 806 €	1 828 859 €	-1 499 947 €	55%	1 687 413 €	141 446 €	8%
5	Vie Fédérale	1 190 136 €	840 853 €	-349 283 €	71%	775 928 €	64 925 €	8%
6	Relations-Extérieures	570 443 €	300 953 €	-269 490 €	53%	225 291 €	75 662 €	34%
7	Secteur d'Elite (LNH)	264 630 €	253 959 €	-10 671 €	96%	331 026 €	-77 067 €	-23%
8	Boutique	406 446 €	193 563 €	-212 883 €	48%	235 625 €	-42 062 €	-18%
9	Hand'mag	114 230 €	56 614 €	-57 616 €	50%	147 602 €	-90 988 €	-62%
10	Approches du HB et Documentations Techniques	84 519 €	40 749 €	-43 770 €	48%	77 466 €	-36 717 €	-47%
11	Vidéo	132 043 €	71 041 €	-61 002 €	54%	91 397 €	-20 356 €	-22%
12	Rencontres Internationales +mondial 2007	483 317 €	548 703 €	65 386 €	114%	496 958 €	51 745 €	10%
<b>Total</b>		<b>10 376 328 €</b>	<b>5 942 211 €</b>	<b>-4 434 117 €</b>	<b>57%</b>	<b>6 357 781 €</b>	<b>292 978 €</b>	<b>-7%</b>

		PRODUITS						
B 2005	R 2005 n	Ecart	% de réalisation	R 2004 m+1	Ecart R05 / R04m+1	Var en %		
1 853 000 €	1 373 753 €	-479 247 €	74%	1 169 000 €	204 753 €	18%		
1 327 000 €	6 254 €	-1 320 746 €	0%	- €	6 254 €	#DIV/0!		
4 521 100 €	2 808 875 €	-1 712 225 €	62%	2 774 522 €	34 353 €	1%		
1 463 891 €	842 134 €	-621 757 €	58%	904 293 €	-62 159 €	-7%		
164 337 €	139 325 €	-25 012 €	85%	205 139 €	-65 814 €	-32%		
396 000 €	167 533 €	-228 467 €	42%	200 792 €	-33 259 €	-17%		
103 000 €	65 920 €	-37 080 €	64%	124 201 €	-58 281 €	-47%		
86 000 €	48 793 €	-37 207 €	57%	54 903 €	-6 110 €	-11%		
22 500 €	20 958 €	-1 542 €	93%	12 432 €	8 526 €	69%		
439 500 €	613 374 €	173 874 €	140%	469 300 €	144 074 €	31%		
<b>10 376 328 €</b>	<b>6 086 918 €</b>	<b>-4 289 410 €</b>	<b>59%</b>	<b>5 914 582 €</b>	<b>172 336 €</b>	<b>3%</b>		

		RESULTAT						
N°	Activités	B 2005	R 2005 n	Ecart	% de réalisation	R 2004 m+1	Ecart R05 / R04m+1	Var en %
1	MJS - Performance	-1 948 758 €	433 163 €	1 515 595 €	22%	-1 120 075 €	686 912 €	-61%
2	MJS - Organisation & Développement	-2 001 806 €	1 822 605 €	179 201 €	91%	-1 687 413 €	-135 192 €	8%
5	Vie Fédérale	3 330 964 €	1 968 022 €	-1 362 942 €	59%	1 998 594 €	-30 572 €	-2%
6	Relations-Extérieures	893 448 €	541 181 €	-352 267 €	61%	679 002 €	-137 821 €	-20%
7	Secteur d'Elite (LNH)	-100 293 €	114 634 €	-14 341 €	114%	-125 887 €	11 253 €	-9%
8	Boutique	-10 446 €	26 030 €	-15 584 €	249%	-34 833 €	8 803 €	-25%
9	Hand'mag	-11 230 €	9 306 €	20 536 €	-83%	-23 401 €	32 707 €	-140%
10	Approches du HB et Doc Tech	1 481 €	8 043 €	6 562 €	543%	-22 563 €	30 606 €	-136%
11	Vidéo	-109 543 €	50 083 €	59 460 €	46%	-78 965 €	28 882 €	-37%
12	Rencontres Internationales +mondial 2007	-43 817 €	64 671 €	108 488 €	-148%	-27 658 €	92 329 €	-334%
<b>Total</b>		<b>0 €</b>	<b>144 708 €</b>	<b>144 708 €</b>	<b>#DIV/0!</b>	<b>-443 199 €</b>	<b>587 907 €</b>	